Hanotaux, Gabriel

CHAMPLAIN

Champlain

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

CINQ CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

N° 225



Portrait de Samuel Champlain

(Dessiné par E. Ronjat.)

LES COMMÉMORATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

Champlain

PAR

GABRIEL HANOTAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PRÉSIDENT DU COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE

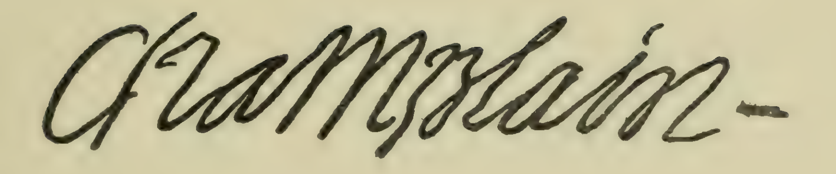


PARIS

E. SANSOT & Cie, ÉDITEURS

9, RUE DE L'ÉPERON, 9

1912

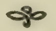


SIGNATURE DE CHAMPLAIN

LA FRANCE

et le

TROISIÈME CENTENAIRE DE CHAMPLAIN



Il y a quelques mois, l'ambassadeur de France à Washington, M. Jusserand, rappelait au ministre des Affaires étrangères la fréquence des commémorations françaises aux États-Unis.

Pour ne signaler que les plus récentes, c'est en août 1910 que la statue de Washington nous a été offerte par l'État de Virginie, et son

inauguration à Versailles a eu lieu en présence des délégués américains. En décembre, « la capitulation de Yorktown », par J.-P. Laurens, a été solennellement inaugurée en présence de toutes les autorités de la ville, dans le Palais de Justice de Baltimore. En février 1911, un monument a été érigé à Savannah pour rappeler le sanglant assaut livré par d'Estaing et les troupes franco-américaines aux redoutes anglaises où sept cents ou huit cents Français restèrent sur le champ de bataille. Le 19 avril à Annapolis, près de Washington, a été inauguré un monument aux soldats et marins français morts pour l'indépendance américaine. En juin, la fondation de Mo-

bile par notre compatriote Le Moyne d'Iberville a été célébrée dans l'Alabama.

C'est pour continuer cette suite d'anniversaires, de fêtes, de cérémonies franco-américaines, inspirés par un sentiment public si remarquablement unanime et constant, qu'une nouvelle manifestation se préparait en 1912 par l'érection sur les bords du lac Champlain, d'un monument consacré à la mémoire de notre illustre compatriote.

Ce monument, que les états de New-York et de Vermont se proposent d'élever commémore les grands souvenirs historiques évoqués par cette région. Ces souvenirs sont communs à la France, aux États-Unis

et au Canada et ont trait, en majeure partie, à la longue lutte que se livrèrent sur le continent américain les forces opposées de la France et de la Grande-Bretagne.

La découverte en 1609, par Samuel Champlain, du lac qui porte son nom, constitue le premier chapitre de cette histoire. Les souvenirs en sont nombreux encore dans toute la région que se partagent aujourd'hui les états de New-York et de Vermont et la province de Québec. A Crown Point, on peut voir, en bon état de conservation, non seulement les murs des forts élevés par les Anglais, mais d'importants vestiges des ouvrages militaires plus anciens construits par les Français, le vieux

fort Frédéric, notamment, qui constituait un poste avancé de la domination française dans le Sud.

Naguère, le 15 septembre 1898, la ville de Québec a inauguré un monument élevé à la mémoire de Champlain. A cette inauguration, le Président de la République et le gouvernement étaient représentés par notre consul général d'alors, M. Kleczkowsky. L'Académie française avait été invitée et, si elle n'a pu à ce moment répondre à cet appel, du moins a-t-elle tenu à exprimer toute sa gratitude pour le souvenir affectueux qui lui était adressé par un « pays de langue française », qui reste si fidèle au culte de ses origines et qui s'est toujours associé aux joies

et aux douleurs de la France. Le monument lui-même était l'œuvre de deux Français : M. Le Cardonnel, architecte, et M. Chevret, sculpteur, qui ont conçu et exécuté une œuvre simple, élancée et fière, qui représente dignement l'art français sur une terre où la France a, partout, laissé les plus vivants souvenirs.

Aujourd'hui, c'est au centre de cette même région que les États-Unis vont commémorer le troisième centenaire de l'illustre explorateur qui fut un fondateur et un initiateur, le fondateur du Canada, l'initiateur de ce qui devait être la puissance des États-Unis.

Une pareille succession d'hommages aux hommes de France en

Amérique et aux inaltérables bons rapports des deux nations ne saurait laisser indifférent le sentiment public en France. La France doit y répondre en contribuant à perpétuer ces souvenirs, c'est pourquoi, répondant à la demande que, sur l'initiative de notre ambassade à Washington, le ministère des Affaires étrangères a adressé au Comité France-Amérique, nous avons fait paraître un appel pour célébrer la mémoire de ce grand Français, trop oublié de la nation dont il était le fils glorieux.

Voici le texte de l'appel que la presse française et américaine a publié :

« Sur l'initiative de l'ambassade de France aux États-Unis, le Comité

France-Amérique ouvre une souscription publique dans le dessein de faire participer notre pays aux manifestations qui, depuis plusieurs années, se sont succédées aux États-Unis en l'honneur de la France et des Français.

A l'occasion du troisième centenaire de Champlain, les États de New-York et de Vermont érigent un monument en l'honneur de l'illustre initiateur qui conçut le projet d'une vaste domination, une « Amérique française » s'étendant de la Louisiane au Canada par le cours du Mississipi. C'est le territoire sur lequel se développa, par la suite, la grande République des États-Unis d'Amérique.

Cette commémoration, si hono-

rable pour nous, la France ne peut la laisser passer, sans y prendre part et le Comité France-Amérique a décidé d'offrir aux États-Unis un buste en bronze représentant la France que l'illustre sculpteur Rodin vient de terminer. Cette œuvre d'art sera placée au pied du phare monumental qui va être élevé en l'honneur de notre compatriote sur les bords du lac qui porte son nom.

Le Comité fait appel au concours de tous ceux, Français ou amis de la France qui veulent répondre à l'initiative américaine par un témoignage d'affection et de gratitude au moment où va être célébrée la mémoire d'un grand Français.

Le bureau du Comité France-Amé-

rique : G. Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères ; le général Brugère ; A. Leroy-Beaulieu, de l'Institut ; Heurteau ; vicomte de Caix de Saint-Aymour ; comte Robert de Vogué ; Gabriel Louis Jaray, auditeur au Conseil d'État. »

Sur l'appel que le Comité France-Amérique adressa au public, la souscription obtint rapidement le succès désiré.

Tel est l'appel ; voici le résultat.



POUR UN GRAND FRANÇAIS

On l'a dit cent fois, si la France est capable, souvent, des grandes initiatives, rarement elle en recueille le bénéfice : nos départs sont beaux, nos arrêts sont brusques. Que de belles découvertes, dues à l'un des nôtres, ont été exploitées par nos rivaux !

Dans tous les domaines, cette discontinuité, ce décousu des efforts se retrouve, et notre âge ne diffère pas, en cela, des âges précédents. Brazza,

pendant vingt ans, nous entraîne à sa suite : une imagination prévoyante, une vaillance indomptable secouent la torpeur publique ; l'heureuse adaptation des actes coloniaux en Afrique et des actes diplomatiques en Europe constitue rapidement un empire qui relie l'Algérie au Congo. Quinze ans passés, son œuvre semblait oubliée, négligée.

Comment cet enthousiasme de la veille peut-il se résoudre en ce détachement du lendemain ? Étrange loi de nos alternatives, caprices funestes de notre histoire ballottée, sans cesse, de l'engouement à l'abandon.

Trois grands Français (je ne veux parler aujourd'hui que de ceux-là) ont été, en Amérique, des initia-

teurs : Champlain, Jacques de Liniers, F. de Lesseps; Champlain dans le Nord, Liniers dans le Sud, Lesseps au centre. Les États-Unis, la République Argentine, le canal de Panama ont, à leurs origines, une pensée française, une volonté française.

Tandis que la République Argentine nous réapprend le nom de Liniers, les États-Unis restaurent la gloire de Champlain ; demain, il faudra bien parler de Lesseps, quand on inaugurera la seconde grande voie maritime que son génie a créée.

De ces trois noms, le plus grand peut-être est celui de Champlain : il fut à la fois un fondateur et un initiateur.

Le Canada lui doit l'existence ; Québec célébra, il y a douze ans, la mémoire de l'homme qui, ayant pleinement connaissance de ce qu'il faisait, posa la première pierre de la métropole française en Amérique.

Il eut aussi « les grands desseins et les vastes pensées ». Homme d'action, il fut un homme d'imagination. Il rêva l'établissement, au profit de la France, d'une immense domination couvrant le continent américain, du Canada à la Louisiane et à la Floride, par la vallée du Mississipi : ce n'était ni plus ni moins que l'idée de la future République des États-Unis ; mais, dans la pensée de Champlain, il s'agissait d'une « Amérique française ».

Dès la première page de son livre (aujourd'hui si rare et si recherché des bibliophiles), livre qu'il dédiait au cardinal de Richelieu, seul capable de le comprendre, Champlain expliquait sa pensée en termes d'une clarté saisissante. « Il faudrait, écrivait-il, en 1632, que, sous le règne du roi Louis le Juste, la France se vît enrichie d'un pays dont l'étendue excède plus de seize cents lieues en longueur et, en largeur, plus de cinq cents, et cela sur un continent qui ne laisse rien à désirer par la bonté de ses terres et pour l'utilité qu'on en peut tirer tant pour le commerce du dehors que pour la douceur de la vie au dedans... la communication des grandes rivières et lacs qui sont

comme des mers traversant ces contrées rendent une si grande facilité à toutes les découvertes dans le profond des terres qu'on pourrait aller de là aux mers de l'Occident, de l'Orient, du Septentrion et s'étendre même jusques au Midy. »

Quand je citais cette page en 1898, j'ajoutais : « Seize cents lieues sur cinq cents ! ce sont des proportions sur lesquelles on ne travaille plus guère maintenant qu'en Afrique ! »

Probablement les métropoles qui s'éléveront un jour sur les rives de la Sangha, de l'Oubanghi et du Congo célébreront Brazza, comme les États-Unis s'apprêtent à glorifier Champlain.

Il y a quelques mois, notre am-

bassadeur à Washington, M. J. Jusserand, signalait au ministère des Affaires étrangères la fréquence des commémorations françaises aux États-Unis. Il annonçait notamment l'érection prochaine, sur les bords du lac Champlain, d'un monument consacré à la mémoire de notre compatriote, et il demandait au gouvernement de faire en sorte que la France ne fût pas trop « absente » de ces manifestations si honorables pour elle.

Le ministère des Affaires étrangères s'est adressé au Comité France-Amérique et c'est celui-ci qui a fait à son tour appel au public.

N'était-il pas désirable, en effet, n'était-il pas convenable que la France n'ignore pas absolument ce

qui se fait pour elle? Qu'elle oublie les services, passe! les peuples ont le droit d'être ingrats; mais qu'elle néglige les bons procédés, voilà ce qui serait inexcusable. Un manque de savoir-vivre est pire qu'une faute. Puisque l'Amérique du Nord ou, pour parler plus exactement, les États de New-York et de Vermont veulent se souvenir, nous obstinerons-nous à oublier?

Le monument en construction est admirablement adapté aux lieux et aux titres de l'homme qu'il s'agit de célébrer : c'est, à l'extrémité du lac découvert par Champlain et qui porte son nom, un phare projetant sa lumière sur les eaux dont ses yeux d'Européen contemplèrent les

premiers, l'immense étendue vide et sauvage et qui sont, maintenant, parcourues par la flotte des grands paquebots, peuplées par une fourmilière d'hommes.

Un massif de maçonnerie, une couronne de colonnes portant une terrasse, et tout en haut, la lanterne du phare, tels sont, de la base au sommet, les membres de cette puissante architecture. Du massif de maçonnerie surgit un rostre, au-dessus duquel Champlain se tient debout comme un pilote.

Que peut faire, que doit faire la France? Quelle pierre, digne d'elle, apportera-t-elle au monument? Il n'y a qu'une solution, c'est que cette pierre soit *précieuse*...

Nous sommes allés chez Rodin. On sait à quel point son nom est populaire en Amérique. Le sculpteur magnifique dont la renommée rayonne sur le monde n'a nulle part de plus fervents admirateurs. Nous avons parcouru les salons de l'hôtel Biron, ces nobles salons nus et pleins de génie d'où la barbarie administrative est en train d'expulser la gloire et, parmi tant d'œuvres où l'admiration s'épuise, nous avons découvert (c'est le mot juste, car la fière modestie du maître le signalait à peine) un buste en bronze : *la France*.

Imaginez l'émotion de cette rencontre. Nous cherchions une image, un symbole, j'oserai dire une signature de notre pays pour l'envoyer

là-bas, et nous trouvions la France elle-même, une mignonne France pleine de grâce, de vivacité et de courage, une jeune femme française aux narines frémissantes, aux joues pleines, au menton délicat et volontaire, au regard loyal, mutin et brave, une jeune femme où se résument nos Clotilde, nos Blanche, nos Henriette et nos Jeanne, coiffée de ses cheveux comme d'un casque, armée de sa parure comme d'une cuirasse. Nous cherchions une pensée française et nous trouvions l'image même de la France.

C'est cette figure que nous envoyons là-bas pour qu'elle soit mise près du monument de Champlain. Devant le massif de maçonnerie, une

architecture légère, un édicule, qui serait comme une châsse de pierre, abriterait le buste et l'isolerait, et ainsi l'art français apporterait son offrande toute simple, et toute belle et s'associerait à la puissante commémoration américaine.

L'idée parut juste et digne — digne du gouvernement et de l'ambassade qui nous l'ont confiée, digne de l'homme qui fut, il y a trois siècles, le champion de notre pays, digne de la République-sœur, et la France a souscrit cette carte de visite qui sera portée là-bas en son nom.

L'inauguration du monument a lieu, en 1912; une délégation française va remettre au comité d'érection le bronze de Rodin. Le temps pressait.

Le bronze, qui demandait quelques remaniements, a été vite achevé et la pensée du maître a fait de l'ensemble une chose délicate et fière, une fleur de France fleurant bon l'art, au pied du colossal monument. Il faut de l'argent, un peu : mais il faut surtout une hâte réfléchie pour éviter à la fois une faute de goût et un manque d'exactitude. *Le Figaro* nous a ouvert ses colonnes ; *le Temps*, *le Matin*, la presse parisienne nous ont aidés et notre appel aux amis de l'Amérique et aux amis de la France a trouvé écho et succès.



L'ŒUVRE DE SAMUEL CHAMPLAIN

C'est tout un passé d'aventures, de flamme et de sage énergie, que les États-Unis se préparent à célébrer, en remontant vers leurs origines et en faisant revivre la figure, trop oubliée, de S. Champlain. Qui connaît ce nom, aujourd'hui, parmi nous ? Et pourtant, qui devrait ignorer la gloire du fondateur d'une colonie devenue un vaste empire et qui garde, au delà des mers, les traits caractéristiques, les vertus natives et l'antique renom de la race française ?

Samuel Champlain, né au Brouage, appartient à l'époque d'Henri IV et de Richelieu. De son état, il était marin, capitaine au long cours. Il a laissé un *Traité de la marine et du bon marinier*, écrit en langue naïve et savoureuse, où l'on trouve des préceptes de conduite dont plus d'un homme de mer ferait encore son profit. Dans ce livret, l'excellent homme s'est peint au naturel. Taciturne et peu communicatif, il était actif, brave, prudent et humain. C'est ainsi qu'il sut faire aimer le nom de la France par les peuplades naïves au milieu desquelles il passa les longues années d'une vie souvent solitaire.

Il était entré dans ce que nous appellerions aujourd'hui, la carrière

coloniale, sous les auspices d'une femme dont le nom est tout aussi ignoré que le sien, mais qui a cependant de fiers états de service, puisqu'elle fut la protectrice et véritablement la patronne de deux hommes qui comptent dans notre histoire : Champlain, dont nous parlons, et le cardinal de Richelieu. C'est Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de Marie de Médicis.

Mme de Guercheville mériterait d'être célèbre, rien que pour la jolie réponse qu'elle fit à Henri IV. Celui-ci l'avait trouvée à son goût. Elle était belle femme, en effet, et assez mal mariée, aubaine toute trouvée pour le Vert-Galant. Un jour qu'il la pres-

sait : « Sire, lui dit-elle, je ne suis pas d'assez haute naissance pour être votre femme, mais je suis de trop bonne maison pour être votre maîtresse. » Le Roi se le tint pour dit et, sans insister davantage, il la proclama, de bonne grâce, la dame la plus vertueuse de la Cour.

Jolie femme et vertueuse, elle s'entendait cependant aux affaires. En outre, elle avait le souci d'étendre au loin le renom de la France et la gloire du Christ. C'est pour ces diverses raisons, qu'en l'année 1610, elle fit, dans la Cour, une quête, pour réunir une somme destinée à l'entretien d'un certain nombre de missionnaires dans la Nouvelle-France ; cette somme devait servir en même temps de fonds

de roulement à un commerce de pelleteries et de pêcheries, nécessaire pour faire prospérer la colonie et les missions. De l'acte de charité, on en vint à un contrat d'association passé en due forme par devant notaire; et ainsi fut fondée la première Compagnie qui entreprit sérieusement l'œuvre de la colonisation du Canada. Champlain, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Amérique septentrionale, entra au service de cette Compagnie.

Déjà, au cours d'une de ses précédentes explorations, il avait eu l'intuition du vrai lieu où devaient se concentrer les efforts de la colonie naissante. Remontant le Saint-Laurent, négligeant le port de Tadoussac,

où se faisait jusque-là le commerce de pelleteries, il s'était établi à un endroit où le fleuve se resserre. Voici ses propres paroles, si intéressantes dans leur simplicité : « Trouvant un lieu le plus étroit de la rivière, que les habitants du pays appellent Québec, j'y fis bâtir et édifier une habitation, défricher des terres et faire quelques jardinages. » Telle fut l'origine modeste de la future capitale du Canada et de la grande ville qui a élevé naguère une statue à S. Champlain.

Quel joli roman d'aventures que le récit de sa vie, tel qu'il le fait lui-même dans un livre dédié au cardinal de Richelieu. Quelle sensation de fraîche et naïve nature, au cours de ces pérégrinations où, toujours

peu accompagné, souvent seul, Champlain va droit devant lui sur cette terre nouvelle qui offre à sa course errante des paysages qui, si fréquemment, lui rappellent la terre de France. Ce sont des prairies, des bouquets d'arbres, des champs de maïs ou d'orge, des plants de tabac, des buissons de myrtilles et de framboisiers. Certes, les hivers sont rudes, les neiges épaisses, le froid intense; mais, jusque dans cette rigueur de l'hiver, il y a quelque chose qui rappelle encore la chère patrie. Et les froids ne sont pas si âpres qu'ils empêchent la vigne de pousser. Et, partout, ce sont les arbres familiers, le chêne, le frêne, le hêtre, le noyer et l'ormeau.

L'explorateur erre du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, se laissant guider le plus souvent, trompé par les récits obscurs ou les contes merveilleux des peuplades sauvages au milieu desquelles il s'est accoutumé à vivre. Il remonte le cours du Saint-Laurent, franchit les rapides, détermine l'emplacement des futures grandes villes, Montréal, Ottawa. Il rencontre un grand lac qui lui paraît une mer intérieure ; il le traverse, c'est le lac Ontario ; un autre ensuite, c'est le lac Huron. S'il tourne au Sud, vers la terre de Virginie, il découvre un autre lac encore, qu'il appelle lui-même le lac Champlain.

Mais le Nord surtout l'attire : c'est le pays des belles fourrures et le

grand commerce des pelleteries qui se fait à la côte vient de là. Champlain sait qu'il y a de ce côté d'immenses terres nouvelles : le Labrador, le pays des Esquimaux. Il n'ignore pas qu'en marchant toujours dans ce sens, il trouverait la mer. Mais faute de ressources, il est obligé de s'arrêter au moment où il s'approche déjà de la baie d'Hudson. Dès lors, il a conçu le projet, commun à tous les explorateurs de ces régions, de trouver au Nord le chemin qui, par mer, réunirait l'Europe à la Chine et aux Indes orientales. Les forces et le temps lui manquent, mais, du moins, il a posé le problème.

Un autre rêve, plus vaste encore, le hante. Et c'est ici que Samuel Cham-

plain dépasse, à nos yeux, la mesure d'un aventurier hardi ou d'un explorateur sagace, pour atteindre celle d'un véritable homme d'État et d'un fondateur d'empire.

Tournant ses regards vers le Sud, il a deviné l'avenir de ces immenses contrées qu'il n'a fait qu'entrevoir, mais qui seront bientôt le champ d'action de la grande confédération américaine. Par une conception véritablement géniale, il songe, dès le début du dix-septième siècle, à réunir en une seule domination, par l'intérieur des terres, les établissements fondés par les Français sur divers points de l'Amérique du Nord. Il devine l'importance qu'auraient, comme trait d'union, la série des

grands lacs qu'il a découverts et les grands fleuves qui vont vers le Sud.

Il voudrait réunir le Canada à la Louisiane et à la Floride. Champlain rêvait d'une Amérique française. Tel était le plan gigantesque que cet homme d'action avait conçu et à la réalisation duquel il consacra sa vie.

Vingt fois, il fit le voyage, aller et retour, sur ces médiocres galiotes de quinze ou vingt tonneaux qui suffisaient aux vigoureux marins d'alors. En France, il remua ciel et terre. Il vit le cardinal de Richelieu et l'intéressa à sa cause. Mais celui-ci était alors très occupé : il était retenu par nos éternelles dissensions intérieures et assiégeait La Rochelle.

Champlain put du moins empêcher, qu'en ce qui concernait la colonie du Canada, la grande faute, accomplie plus tard au dix-huitième siècle, ne fût commise un siècle plus tôt. En 1629, au cours des négociations qui suivirent la prise de La Rochelle, on avait abandonné à l'Angleterre les établissements de la Nouvelle-France. Grâce à l'intervention directe et personnelle de Champlain, le Canada nous fut restitué. A partir de cette époque, la colonie, fondée et défendue, prend un réel développement. Champlain trouva, d'ailleurs, jusqu'à sa mort, en 1635, l'appui du grand cardinal, et c'est par la collaboration de ces deux hommes qu'une fille nouvelle de la France se mit à

grandir et à prospérer au delà des mers.

Les contemporains n'ont guère apprécié les mérites de Champlain. Ses successeurs ne se sont pas toujours montrés dignes de l'héritage qu'il avait laissé. Mais, après trois siècles, sa renommée renaît pure et sans tache. De son vivant, il n'a fait que du bien. Les sauvages, au milieu desquels il marchait avec confiance, l'aimaient et se fiaient en lui. Par là encore, il a laissé des exemples et inauguré une des traditions les plus persistantes de l'exploration et de la colonisation françaises.

« Le Français est-il colonisateur? » telle est la question qui se pose autour de nous, au moment où un vaste

empire colonial vient de nouveau de nous être acquis par les efforts persévérants de nos explorateurs, de nos missionnaires et de nos soldats. « Le Français est-il colonisateur? » La réponse à cette question est dans la vie d'un Samuel Champlain et dans les progrès toujours croissants de la belle colonie française qui, détachée depuis plus d'un siècle de la mère patrie, se développa en terre américaine.

Si le vaste rêve de Champlain n'a pas été réalisé tout entier, du moins son œuvre subsiste et la leçon de sa vie peut instruire les générations présentes. D'audacieuses entreprises démontrent chaque jour qu'elles comptent des hommes dignes de

leurs glorieux devanciers. Mais il ne suffit pas d'entreprendre : il faut persévérer et conduire à bonne fin. Et c'est pourquoi nous devons être particulièrement attentifs à tout ce qui nous vient de cette population française de l'Amérique du Nord, qui garde les vertus des ancêtres et qui nous donne, à son tour, un double et excellent exemple : durer d'abord ; en outre, croître et multiplier.



APPENDICES

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AU 3e CENTENAIRE DE CHAMPLAIN



La délégation française, groupée par le Comité France-Amérique, pour participer au troisième centenaire de Champlain, s'est embarquée le 20 avril 1912 à bord de *la France*, lors du voyage d'inauguration de ce navire.

Elle apporte le buste de « la France » sculpté par Rodin et acquis par souscription publique. Sur la plaque de bronze, qui forme fond à ce buste en bas-relief, sont inscrits ces mots :

LE 20 *JUILLET* 1609 *LE FRANÇAIS S. CHAMPLAIN*
A DÉCOUVERT LE LAC QUI PORTE SON NOM.
LE 3 *MAI* 1912,
LES ÉTATS DE NEW-YORK ET DE VERMONT
ÉLEVANT CE MONUMENT,
UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE A SCELLÉ
CETTE FIGURE DE
LA FRANCE.

La délégation française est composée de la manière suivante :

Chef de la mission :

M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, Président du Comité France-Amérique.

M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, est personnellement représenté par M. le Comte Charles de Chambrun, secrétaire d'ambassade.

Membres de la mission :

MM. Étienne Lamy, de l'Académie française.
René Bazin, de l'Académie française.
Cormon, président de l'Académie des Beaux-Arts.
Le Général Brugère, ancien vice-président du Conseil supérieur de la Guerre.
Vidal de la Blache, de l'Institut, professeur à la Sorbonne, représentant l'Université de Paris.
Louis Barthou, député, ancien ministre.
Le Baron d'Estournelles de Constant, sénateur,
Le Comte de Rochambeau.
Le Général Lebon, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

La mission était accompagnée des personnes suivantes qui complétaient la délégation du Comité France-Amérique :

LÉON BARTHOU, représentant l'Aéro-Club.
LOUIS BLÉRIOT.
Le DUC DE CHOISEUL.
DAL PIAZ, directeur général de la Compagnie Transatlantique.
GIRARD.
GABRIEL LOUIS-JARAY, membre du Conseil d'État, secrétaire général du Comité France-Amérique et de la délégation



LISTE GÉNÉRALE DE SOUSCRIPTION A “ LA FRANCE ” DE RODIN

Offerte aux États-Unis
pour faire participer la France à la Commémoration du troisième centenaire de Champlain.



MM.

	Francs
Le Président de la République . . .	2.000
A. Dubost, président du Sénat . . .	250
H. Brisson, président de la Chambre .	250
De Selves, ministre des Affaires étrangères (1)	1.000
Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1)	1.000
Jusserand, ambassadeur de France aux États-Unis	500
Marquis de Vogüé, de l'Académie Française, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	100
Alexandre Ribot, de l'Académie Française, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	100

(1) A l'époque de l'ouverture de la souscription.

MM.

	Francs
Étienne Lamy, de l'Académie Française, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	100
Raymond Poincaré, de l'Académie Française, membre du Comité de patronage du Comité F.-A. (1) . . .	100
Paul Deschanel, de l'Académie Française, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	100
Paul Hervieu, de l'Académie Française, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	50
Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, président du Comité France-Amérique.	100
Général de Lacroix, ancien vice-président du Conseil supérieur de la guerre, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	30
Le général Brugère, ancien vice-président du Conseil supérieur de guerre, président de la section des États-Unis du Comité France-Amérique .	100
Comte de Rochambeau, membre du Comité de patronage du Comité F.-A	100

(1) Aujourd'hui président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

MM.

	Francs
Compagnie générale transatlantique .	2.000
James H. Hyde, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A.	500
Gabriel Louis-Jaray, secrétaire général du Comité F.-A., membre du Conseil d'État	100
Banque Morgan, Harjes et Cie . . .	500
Poirrier, sénateur	20
A. Calvet, sénateur	100
Georges Leygues, député	500
Alexandre Millerand, député (1). . .	100
Banque de l'Union Parisienne . . .	500
Piccioni, ministre plénipotentiaire, membre du Conseil de direction du Comité F.-A.	100
Demellette, président du Syndicat général de l'industrie hôtelière . . .	100
Leroy-White, président de la Fédération de l'Alliance française aux États-Unis	100
Saudray, président de la Chambre des agents et représentants pour l'exportation	100
Abbé Félix Klein	10
Heurteau, délégué général du Conseil d'administration de la Compagnie	

(1) Aujourd'hui ministre de la Guerre.

MM.

	Francs
d'Orléans, vice-président du Comité France-Amérique	25
Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles	20
Alfred Mayen	200
G. de C.-M	250
Henri Froidevaux, rédacteur en chef de *France-Amérique*	10
Vicomte de Foucauld, administrateur du Comité	10
Fernand Paris, chef du service de propagande du Comité	10
Willy Blumenthal	100
Hôtel de Crillon, place de la Concorde	100
Baron d'Anthouard, ministre de France.	20
André Benac, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, membre du Conseil de direction du Comité F.-A	100
Guenard, secrétaire général de « La Canadienne »	10
Ed. Noetzlin, président du Conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas	200
Boutroux, de l'Institut, vice-président de la section des États-Unis du Comité France-Amérique	100

MM.

	Francs
Edward Tuck, vice-président de la section des États-Unis du Comité France-Amérique.	500
Fernand Laudet, directeur de la *Revue hebdomadaire*, membre du Conseil de direction du Comité F.-A. . . .	20
Ed. Fabre-Luce, vice-président du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais, membre du Conseil de direction du Comité F.-A	100
Mme J. Bogelot, membre du Conseil supérieur d'assistance et d'hygiène publiques	5
Édouard Julhiet, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A	50
Appell, de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences, président de la Commission de l'enseignement de la Ligue française de propagande du Comité.	25
Léon Grunbaum	100
Houbigant, parfumeur	100
Antonio Dellepiane, professeur à l'Université de Buenos-Ayres, agréé à l'Université de Paris	100
Fernand Devise, administrateur de la Compagnie générale transatlantique.	50
Vidal de la Blache, de l'Institut, pro-	

MM.

Francs

fesseur à la Sorbonne, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A 20

Henri Cachard, ancien président de la Chambre de Commerce américaine de Paris, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A 100

Lequime 20

Banque internationale du Canada . . 500

Caisse hypothécaire canadienne. . . 200

Maison d'orfèvrerie Christofle et Cie . 200

Girard, fabricant de produits pharmaceutiques. 100

Shoninger, président de la Chambre de Commerce américaine, vice-président de la section des États-Unis du Comité F.-A. 100

Maison d'édition Hachette et Cie . . 100

A. Legallet, président de la French-American Bank de San-Francisco . 100

Gaston Liégeard 25

Charles Lamy, président de la Chambre de Commerce de Limoges 20

André Hallays 50

Alfred S. Heidelbach, vice-président de la Chambre de Commerce américaine. 100

Maison de Champagne Pommery et Greno. 500

MM.

	Francs
Izoulet, professeur au Collège de France	100
Charles de Lesseps	50
Duc et duchesse de Choiseul. . . .	100
Percy Peixotto	100
J.-C. Duval.	100
Raphaël-Georges Levy, banquier, professeur à l'École des Sciences politiques, membre du Conseil de direction du Comité F.-A.	100
La Canadienne.	25
Comte Michel de Pierredon, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A.	100
Kleczkowski, ministre de France, membre du conseil de direction du Comité F.-A	50
Guillemin, ministre plénipotentiaire .	50
Joseph Willermoz	10
E. Sacquet, ingénieur	5
R. Koch, chef du bureau des étrangers au Crédit Lyonnais	20
Sidney B. Veit, membre de la Chambre de commerce américaine de Paris .	25
Georges Aubert, banquier.	100
Gauger	10
Léon Lévy, directeur de Châtillon-Commentry	25

MM.

	Francs
V. Faga	20
Henri Vignaud, ancien conseiller de l'ambassade des États-Unis, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A..	26
Maurice Fenaille	500
Marcel Proust et le docteur Proust. .	100
L'Action Française	100
H. Vaugeois, L. Daudet, Ch. Maurras, L. de Montesquiou, L. Moreau, M. Pujo, P. Robain, R. de Boisfleury, J. Rivain, B. de Vésins : en souvenir de la revanche militaire et maritime de Louis XVI, moins de vingt ans après que Louis XV eut perdu l'empire colonial fondé par Louis XIII et Louis XIV	50
S. de Jonge.	100
Le Comité de patronage des étudiants étrangers, près l'Université de Grenoble	50
Maison d'édition Larousse.	200
Comtesse de Saint-Romans, née Slidell.	100
Colonel Marchand et Madame, née de Saint-Romans	100
Adolphe Carnot, de l'Institut. . . .	20
Chambre de commerce de Lyon. . .	100

MM.

	Francs
Henri Grogniez	10
Louis Arnould, professeur à la Faculté de Poitiers	10
Maison de fourrures Révillon frères. .	200
Chambre de commerce de Reims . .	20
Leau, de « la Canadienne »	10
La baronne d'Erlanger, née Slidell. .	100
Toutain (Jean Revel).	100
Brière, ancien commissaire de la Marine	100
Dorizon, directeur général de la Société générale	100
Maurice Léon, du barreau de New-York	50
De Grandmaison, député	20
F. Guillain, ancien ministre, membre du Conseil de direction du Comité F.-A.	50
Darboux, secrétaire perp. de l'Académie des sciences, membre du Conseil de direction du Comité F.-A. . . .	25
Alexis Rostand, président du Conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte.	100
Eugène Étienne, député, membre du Comité de patronage du Comité F.-A.	100
Louis Brunschwig, vice-président de la	

MM.	Francs
Chambre de commerce française de la Havane.	25
Émile Dupont, sénateur, président du Comité français des expositions à l'étranger	100
Pierre Saint-Girons, avocat à la Cour d'appel	10
Aynard, député, membre du Comité de patronage du Comité F.-A. . .	100
Francastel, consul général de France à la Nouvelle-Orléans	25
C. Inman Barnard, correspondant du *The New York Tribune*	50
Mac Dougall Hawkes, vice-président de l'Institut français de New-York . .	100
Xavier Charmes, de l'Institut. . . .	100
La Chambre de Commerce de Paris .	200
Max Leclerc, éditeur (maison Armand Colin), membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité F.-A.	100
Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, directeur de l'École des sciences politiques, vice-président du Comité F.-A.	50
Jean de Pulligny, directeur de la Mission française d'ingénieurs aux États-Unis	100
Gustave Benoist, ex-mécanicien de la	

MM.

	Francs
Marine, promoteur du monument de Liniers à Niort	5
Un groupe de Français de Santiago du Chili	100
Luis J. Supervielle, président de la Banque d'assurances d'État, à Montevideo	100
La Chambre de commerce française de Rio de Janeiro	50
Comte de Reganhac.	5
Jean Guiffrey, en mission au musée de Boston	50
Firmin Roz, secrétaire de la section des États-Unis du Comité F.-A. . . .	10
Mme Depew	100
Paul Desprez, ministre de France . .	20
Thurwanger, président du cercle français de Boston . . . , ...	10
Léon Bocqueraz, président de l'Alliance française à San-Francisco. .	250
Roger Bocqueraz.	250
P.-A. Bergerot, ancien président de l'hôpital français de San-Francisco . .	500
Charles Carpy, ancien président de la French Bank of Savings.	250
J.-M. Dupas, ancien président de l'Alliance française à San-Francisco . .	250
Willis Folk.	250

4.

MM.

	Francs
G. Fouchan, ancien président de l'hôpital français	250
H. Mérou, consul général de France à San-Francisco	25
C. de Cazotte, consul de France à San-Francisco	25
L'Écho de l'Ouest, à San-Francisco	50
Raphaël Weill, propriétaire de *l'Écho de l'Ouest*, à San-Francisco	500
Léon L. Rey	5
Docteur Georges Juilly	12
Alfred Blanc	2.50
Marius Mathieu	2.50
Émile Raas	12
Louis Savart	5
E. Féret	5
Un ami	5
A.-M. Rolland	12
Géo Tessier	5
J. Delabriandais	2.50
P. Viguié	2.50
A. Helip	5
Un Français	25
Louis Baylacq	5
Pierre Barbé	2.50
A. Lompré	5
Henri Ruellan	2.50
Laurence Vergez	2.50

MM.

	Francs
Simon Toulouse	2.50
J.-L. Bourdieu	2.50
L. L.	2.50
Joseph Barbé	5
Justin Carroul	5
Un Béarnais	2.50
Abel Chevalley, ministre plénipotentiaire, s.-directeur d'Amérique au ministère des Affaires étrangères, membre du Conseil de direction du Comité	50
Le général Lebon, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, membre du Conseil de direction du Comité	30
Paléologue, ministre plénipotentiaire, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères. .	30
André Michel, conservateur des Musées nationaux, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité	20
Prosper Bouneault, promoteur du monument Liniers à Niort	10
Le professeur Grasset, professeur à l'Université de Montpellier. . . .	50
Commandant Léonce Abeille. . . .	10
Comte Fernand de Montebello . . .	20

MM.

	Francs
J.-C. Duval.	100
Gaston Bouzanquet, promoteur du monument Montcalm.	20
Béthune.	20
Paul W. Bartlett, président de l'*American Art Association*, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité	50
Francis Vielé-Griffin, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité	100
Walter Gay, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité .	100
Lazare Weiller, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité.	100
Paul Doumer, sénateur, membre du Comité de patronage du Comité	20
Croiset, doyen de la Faculté des lettres de Paris, membre du Conseil de direction du Comité	20
André Thome, membre du Conseil de direction du Comité.	100
J. Gauguier, président du tribunal civil à Meaux	20
Mme Juliette Adam	25
Amiral Gervais, membre du Comité de patronage du Comité.	5

MM.

	Francs
André Javey, membre du Conseil de la section des États-Unis du Comité.	100
Le Crédit Algérien	100
Méline, sénateur, ancien président du Conseil	20
D'Eichthal, de l'Institut	25
Frank-Mason, consul général des États-Unis, membre du Conseil de la section des États-Unis	100
L. Marie, délégué du chemin de fer du Nord au Congrès de Washington.	25
Louis Barthou, député des Basses-Pyrénées	100
Jean Dupuy, Ministre des Travaux publics.	100
Jules Corréard, Inspecteur des Finances	10
Auguste Isaac, Président de la Chambre de commerce de Lyon	25
Major Mahan	50
Steeg, Ministre de l'Intérieur. . . .	100
Docteur Charcot	50
Morel, sculpteur	10
Bibliothèque d'art et d'archéologie. .	100
Comte J. de Pourtalès	25
Léon Barthou, Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État. . . .	50
Mazery.	10

MM.

	Francs
L. Klotz, Ministre des Finances . . .	100
Léon Lhermitte, de l'Institut	20
René Bazin, de l'Académie française .	50
Briand, Ministre de la Justice. . . .	100
Paul de Rousiers.	100
Lebrun, Ministre des Colonies . . .	100
Guirot.	2
Constantin Mennesson	20
Magenties	10
Macaigne	5
Prince Pierre d'Arenberg	20
Jeanniot	5



L'ŒUVRE

DU COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE

Le Comité France-Amérique, sous les auspices duquel s'est préparée la manifestation en l'honneur de Champlain, a été fondé à la fin de 1909 par un grand nombre de personnalités ; elles ont lancé l'appel suivant, qui résume le programme du Comité :

Les Français qui signent cet appel viennent de fonder une institution qui se consacre à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie entre la France et les nations américaines ; c'est le Comité France-Amérique.

Travailler au développement des relations économiques, intellectuelles, artistiques, etc.,

entre les nations du Nouveau Monde et la nation française ; fonder une Revue mensuelle et y coordonner les renseignements les plus complets sur la vie économique et intellectuelle des peuples américains ; attirer en France des étudiants et des voyageurs des deux Amériques, et leur préparer un accueil cordial ; encourager toute œuvre ou toute action qui fera connaître l'Amérique en France ou la France en Amérique, telle sera la direction donnée à nos efforts.

Les soussignés font appel au concours généreux et au dévouement actif de ceux qui, en France, s'intéressent aux Amériques et de ceux qui, dans les Amériques, s'intéressent à la France.

Le Comité s'est consacré, depuis lors, à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie mieux éclairée entre la France et l'Amérique ; son nom résume la pensée qui a présidé à sa fondation.

Unir de plus en plus les deux pays, faire mieux connaître l'Amérique à la France et la France à l'Amérique, tel est son pro-

gramme, et nous aurions dû dire, tout de suite, pour ne laisser aucun doute : les deux Amériques. Car, si l'Amérique du Nord offre un champ plus vaste, l'Amérique du Sud nous invite à une sympathie étroite en raison de la race et de la culture générale à tendance latine plus accusée. Cette tendance est, il est vrai, répandue sur tout le continent : du Canada au détroit de Magellan, par le Mexique et les républiques centrales, partout, une forte mixture de sang latin se retrouve dans les artères des races neuves. Mais, c'est surtout à l'Amérique du Sud que s'applique le fameux proverbe américain : « Du sang ce n'est pas de l'eau. »

Donc, les deux Amériques sollicitent, à des titres divers, l'attention du Comité. Quoique le champ soit vaste, jusqu'à en être effrayant, il n'en retranche aucune partie. L'heure n'est pas venue de restreindre et de spécialiser. Rien n'existe ; il faut créer d'abord. L'avenir se débrouillera.

Il ne peut s'agir, bien entendu, de pénétration ou d'expansion, mais bien de collaboration et d'accord. Nous avons à emprunter de l'Amérique, autant qu'à lui apporter. Si notre civilisation plus ancienne est plus raffinée, comment ne se retournerait-elle pas vers les exemples de vigueur, de réalisme et d'énergie, qui lui sont donnés par le jeune continent ? Nos vieilles villes ont leurs cathédrales et leurs donjons ; ses villes récentes ont leurs usines et leurs gratte-ciels. Nous suons l'histoire, ils respirent l'avenir ; toutes les grandeurs ont leur efficacité et leur poésie.

La première pensée fut de grouper, en France, les hommes qui s'intéressent aux Amériques, dans l'espoir de grouper, un jour, aux Amériques, les hommes qui s'intéressent à la France, et, si c'était possible, de réunir ces bonnes volontés dispersées en un faisceau qui, par le simple rapprochement, deviendrait une force.

Les concours que le Comité a recueillis

ont été si nombreux que, dès 1911, le nombre de ses membres actifs et de ses adhérents approchait du millier. Après avoir organisé ainsi en France une base solide, il a fondé des comités correspondants en Amérique ; les premiers se sont fondés à Montréal et à la Nouvelle-Orléans ; d'autres sont créés ou en voie de formation à New-York, Sao-Paolo, Rio de Janeiro, La Havane, Montévidéo, Buenos-Ayres et Santiago.

D'autre part, une section de propagande organise, depuis le 1er janvier 1912, un service de renseignements en Amérique sur le tourisme en France, l'enseignement français et les produits de l'industrie française. Enfin depuis le mois de mars 1912 des sections nationales ont été fondées ; celle des États-Unis a comme membres de son bureau le général Brugère, M. E. Tuck, le président de la Chambre de commerce américaine, M. Boutroux et M. d'Estournelles de Constant.

Le Comité central de Paris, qui a son

siège social, 21, rue Cassette, se compose d'un bureau, d'un conseil de direction, de membres actifs et d'adhérents. Le bureau est actuellement formé des personnes suivantes :

Président : M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères.

Vice-présidents : MM. le général BRUGÈRE; Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, directeur de l'École des Sciences Politiques; HEURTEAU, délégué général du Conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans ; Vicomte Robert DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

Trésorier : M. le Comte R. DE VOGÜÉ.

Secrétaire général : M. Gabriel-Louis JARAY, auditeur au Conseil d'État.

Le Comité publie depuis le 1er janvier 1910, une revue mensuelle, *France-Amérique*, qui est la propriété du Comité (1).

(1) Cotisation minimum des adhérents, donnant droit au service de la Revue et prix d'abonnement :

Cette revue étudie la vie des nations américaines dans toutes leurs manifestations, politiques, nationales, économiques, financières, sociales, intellectuelles, artistiques, etc... Elle a publié régulièrement des articles et chroniques des auteurs les plus connus et les plus compétents. C'est une revue de luxe, qui paraît sur 92 pages de grand format, publie chaque mois des gravures ou cartes en planche hors texte sur papier couché et a un supplément mensuel consacré au Canada.

En 1912, cette revue a offert à ses lecteurs deux séries d'articles sur les chemins de fer en Amérique et sur les relations des ports et centres commerciaux en France avec l'Amérique. Enfin, pour faire de plus en plus de cette Revue le grand périodique américain de langue française, le Comité développe les chroniques men-

France : 24 francs; Amérique : 25 francs ; Étranger : 26 francs.

Siège social : 21, rue Cassette, Paris, VIe; spécimen sur demande.



suelles, en les groupant sous trois rubriques : la vie économique, commerciale et financière ; la vie politique et internationale ; la vie intellectuelle, sociale et artistique. Désormais ses lecteurs trouvent soit mensuellement, soit périodiquement, à côté des chroniques spéciales à chaque pays d'Amérique, les chroniques générales suivantes : Finances publiques : budget, dette et circulation monétaire, par M. F. Lefort; Chronique commerciale : produits, changes et frets d'Amérique, par M. P. Gebhard ; Propriété industrielle, littéraire et artistique, par M. Georges Chabaud, avocat à la Cour d'appel ; Actes et faits internationaux, par M. Georges Salle, professeur à l'Université de Lille ; Cartographie américaine, par M. le capitaine Périer, du service géographique de l'armée ; Antiquités américaines, par le docteur Rivet, assistant au Muséum, etc.

France-Amérique est la revue d'un Comité dont l'œuvre est faite de dévouement

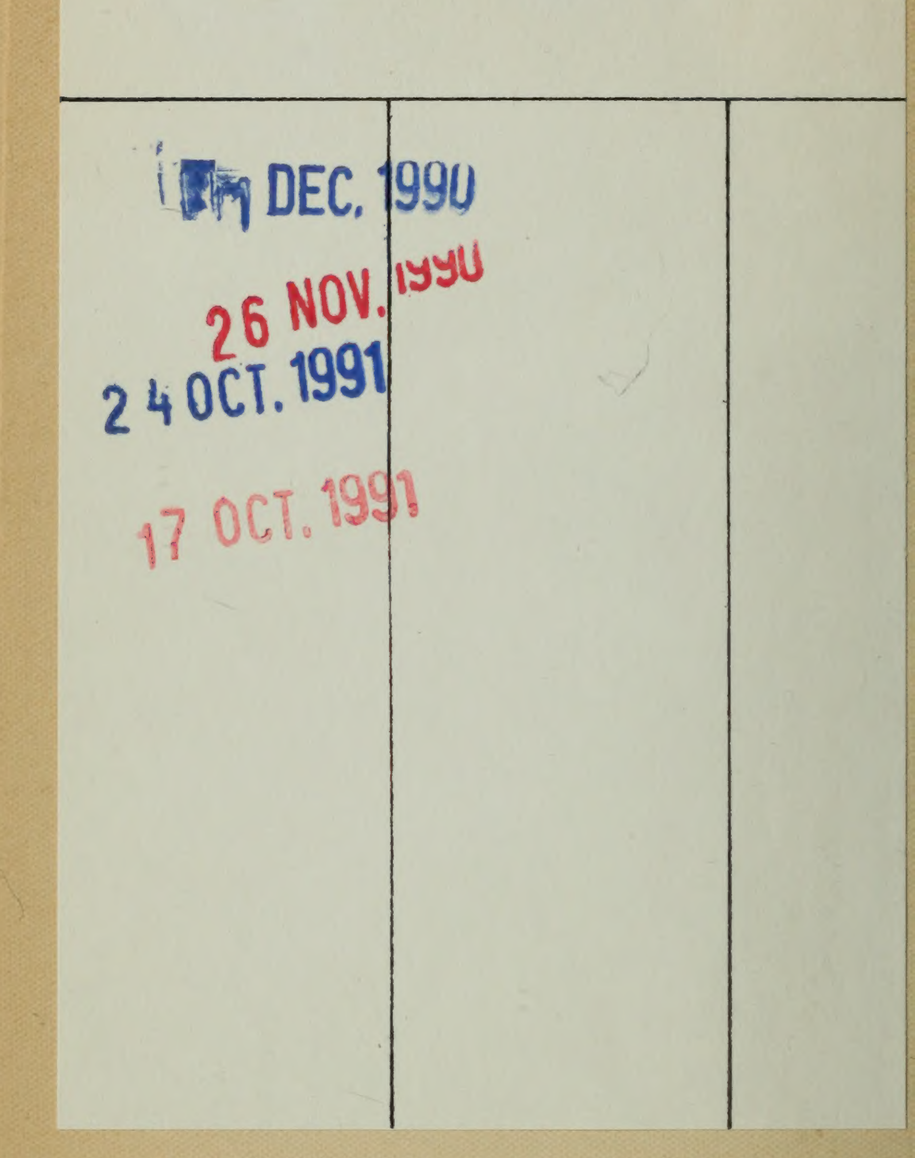
désintéressé, de souci patriotique, d'amitié franco-américaine et de conciliation des intérêts de pays américains et de la France.

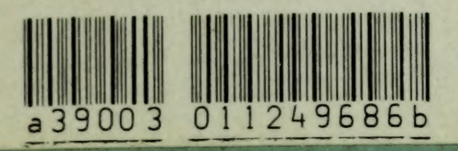


TABLE DES MATIÈRES



26-3-12. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.


DEC. 1990
26 NOV. 1990
24 OCT. 1991
17 OCT. 1991


a39003 011249686b

